POINT 2

Désignation d’un nouveau représentant des associations et d’un nouveau représentant des pays limitrophes au bureau de la CLIS

Réunion publique de la CLIS de FESSENHEIM du 16 octobre 2025

Désignation de nouveaux membres du bureau de la CLIS

Suite au départ en retraite de Mme Bärbel SCHAFER et à la nouvelle désignation de nouveaux représentants au sein de la commission => nécessité de désigner un nouveau représentant des pays limitrophes

Suite au retrait de M. LACÔTE => nécessité de désigner un nouveau représentant des associations

Le bureau est composé :

- du Président de la CLIS,
- de trois membres du collège des élus,
- de deux membres du collège des représentants d'associations de protection de l'environnement,
- d'un membre du collège des organisations syndicales,
- d'un membre du collège des personnes qualifiées,
- D'un membre du collège des pays limitrophes.

Les représentants des différents collèges sont cooptés en assemblée plénière par les autres membres du même collège.

Appel à candidatures envoyé aux membres de la CLIS le 3 octobre 2025

Désignation de nouveaux membres du bureau de la CLIS

Candidatures pour le collège des associations

Claude LEDERGERBER du Comité pour la Sauvegarde de Fessenheim et de la plaine du Rhin

Christian UHRWEILLER pour Alsace Nature

Candidature pour le collège des pays limitrophes

Carsten GABBERT du Regierungspräsidium de Freiburg